

BUREAU 120, Rue Pavée, 20 — ROUBAIX

TELEPHONE 222

Deux époux jouent du couteau

Les agents de police Bally et Vanhaas, boulevard qui affectent une patrouille au coin de la nuit de lundi à mardi, se trouvaient rue Voltaire vers minuit quand ils entendirent une femme appeler « Au secours ! A l'assassin ! »

Ces cris semblaient venir de la rue de Flandre les policiers s'y rendirent en hâte et, en face du numéro 85 de ladite rue ils trouvèrent trois hommes et une femme aux prises.

Les agents séparèrent les combattants. L'un d'eux était couvert de sang. C'était un sieur Paul Leery, 30 ans, appeleur, demeurant rue de Flandre, 85, dans la maison devant laquelle se déroulait la rixe.

Conduit au poste du 6<sup>e</sup> arrondissement, Leery reçut les soins de M. le docteur Dresse, mandat d'urgence. Le praticien constata qu'il portait deux plaies profondes derrière le cou et une troisième au-dessus de l'œil gauche.

Après avoir été pansé, le blessé raconta qu'il avait été frappé à coups de couteau par sa femme. Interrogée, celle-ci, Pétroline Freson, 29 ans, ménagère, raconta qu'une dispute motivée par la jalousie avait éclaté entre elle et son mari. Ce dernier s'était armé d'un couteau de cuisine et lui en avait porté un coup au poignet droit. Elle s'était alors emparée du couteau et en avait, à son tour, frappé son mari.

M. Orlianges, commissaire de police du 6<sup>e</sup> arrondissement, a adressé un rapport au Parquet.

REMERCIEMENTS AUX POMPIERS

M. H. Thierry, Grand-Rue, 66 bis, vient d'adresser à M. Marel, commandant des Sapeurs-Pompiers, la lettre suivante : « Je vous remercie de la promptitude dont vous avez fait preuve lors de l'incendie qui a éclaté chez moi mercredi dernier. C'est grâce à votre dévouement que je n'ai pas eu à déplorer un plus grand sinistre.

Je vous remercie de la somme de 50 francs que je vous remets pour la Caisse des retraités et accepter mes remerciements ».

AMICALE DES ARTS

EXCURSION AU MONT CASSEL. — En raison de l'excursion à Paris du dimanche 14 courant, le Comité prévient les intéressés que l'excursion au Mont Cassel, prévue pour le dimanche 7 courant, est remise à une date qui sera fixée ultérieurement.

EXCURSION AUX BORDS DU RHIN. — La grande excursion aux Bords du Rhin est définitivement fixée au 1er, 2, 3 et 4 août. Il ne sera plus que quelques places disponibles. Les amateurs sont priés de hâter leur inscription. Le chiffre de 50 participants ne devant être dépassé sous aucun prétexte.

Communiqués

LES MARIAGES D'INDIGENTS. — Le maire de la ville de Roubaix a l'honneur de rappeler à ses administrés qu'un service municipal pour les mariages d'indigents fonctionne à l'Almaïrie (Bureau de l'Etat Civil).

Ce service, institué en vue de faciliter le mariage des ouvriers est chargé de réunir toutes les pièces qui leur sont nécessaires et de faire toutes les démarches pour la délivrance des certificats d'indigence.

Les intéressés peuvent se présenter tous les jours pendant les heures d'ouverture des bureaux de la Mairie, ainsi que le mercredi, de 7 heures et demie à 8 heures et demie du soir, et le dimanche de 10 heures à midi.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 2 juin 1914
Naisances. — Adrienne Decotignies, avenue Julien Lagache, 9; Raymond Vangothem, rue Pascal, 26; Odette Serand, rue Fontenay, 33; Henri Defrancq, rue de France, 83; Louis Deschamps, rue de Lannoy, 272; Marie Lefebvre, rue de Flandre, 19; Colette Delarra, rue de l'Industrie, 4; Georges Hermans, rue Pierre de Roubaix, 64.

SUCRÉZ VOS FRUITS AVEC LE SUCRE BÉGNIN

CROIX

DES NOCES D'OR. — Lundi, au milieu d'une très nombreuse affluente et de la région de la Croix, ont été célébrées les noces d'or des époux Cochetux-Selosse. Les jubilaires, en cortège, ont été conduits à la salle du « Progrès », où avait lieu le banquet qui leur était offert.

Lannoy

INCARCEREE. — Les donataires ont fait à don et ont remis à la nommée Hélène Fourret, 29 ans, ménagère, à Lys, arrêtée pour fraude de 17 francs de tabac et café de provenance belge.

RETRAITES OUVRIÈRES. — Les assurés ne le 10 juin sont priés de retirer leur carte annuelle d'échange en mairie.

BRAS MUTILÉ. — Georges Pignot, 11 ans garçon de machine chez Boulet, a eu le bras droit entrainé dans les engins d'un métier en marche. Il a reçu les soins du docteur Parmentier.

AVIS DE LA MAIRIE. — La Mairie informe les assurés nés en 1914 qu'ils peuvent retirer leur carte annuelle d'échange.

JAMBÉ CASSE. — En excursion avec le patronage catholique de Hem, le jeune Defoix est tombé et s'est brisé le pied.

LIRE D'AUTRE PART. — Tombé d'un tramway.

Chronique

Tourquennoise

LES REGATES DU BLANC-SEAU

Le public s'est souvent plaint que les équipes des diverses sociétés étaient difficilement reconnaissables les unes des autres. Les maillots étaient uniformément blancs, seule la bordure, de couleur variée, faisait la différence.

Pour éviter cet inconvénient, on a décidé, quoique ce fut inattendu, de mettre des numéros dans le dos des skiffeurs, barreaux et équipiers à la pointe.

Pour renseigner les spectateurs d'une façon précise et rapide, le Cercle Nautique d'Avron a étudié un moyen qui sera, soit un affichage en grandes lettres, soit un canot qui passera devant eux portant un tableau sur lequel sera inscrit le résultat de la course qui vient de se disputer.

VICTOIRE DE VERMEULEN

A Paris, sur la piste du vélodrome du Parc des Princes, notre jeune concitoyen Vermeulen, champion d'Europe, a battu le champion pédestrien finlandais Kolekmaïen, couvrant les dix kilomètres en 31 minutes 18 s. 4/5.

Qu'il reçoive ici nos plus vives et nos plus chaleureuses félicitations.

MORT D'UN BRAVE

On annonce la mort à l'âge de 53 ans, en son domicile, rue de la Passerelle, au Blanc-Beau, de M. François Vermeulen, qui a fait le campagne du Tonkin et s'est battu courageusement dans presque tous les combats livrés aux Pavillons Noirs par les braves placés sous les ordres du commandant Rivière, de l'amiral Courbet et de Brière de l'Isle.

INSTITUT SEVIGNS

Les classes recommenceront vendredi, 5 courant, à huit heures du matin.

LES TRAINS QUI PASSENT

Durant l'année 1913, il est passé en 2976 trains, 73.060 trains savoir : au départ, 37.464 trains de voyageurs, 715 de Messageries, 29.727 de marchandises, 1.000 de vitesse, et 373 de ballast; à l'arrivée 17.520 de voyageurs, 302 mixtes, 405 de messageries, 11.036 de petites vitesses et 4 de ballast.

Les trains de passage faisant arrêt à Tourcoing, il y a eu 9.223 trains de voyageurs et 11.036 de marchandises.

Sur l'ensemble, nous trouvons 213 trains en moins qu'en 1912.

CONCERT PUBLIC

Voici le programme du concert qui sera donné sur le kiosque de la place Thiers, le jeudi 4 courant, à huit heures, et demie du soir.

Le Cycliste, P. R. E. Garlejoir; Ouverture Récréative, Scipio, par la Fanfare du Point Central; Les Cadets de Gascogne, Pastor; La Chanson d'Olé, ouest, 14 ans; Les Marmousets du Vallon H. Senes; Jockey Printemps, Scipio, par la Fanfare du Point Central.

CONDITIONNEMENT

L'année du 25 au 30 mai 1914 : Laine peignée 613.054 kilos; laine filée 210.038 kilos; — Blouses et lainés divers 440.307 kilos; — Coton 108.437 kilos; — Laine 579 kilos; — Nombre de lots 1084. — Totaux 1.371.769 kilos.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 2 juin 1914
Naisances. — Albertine Pille, rue Phalémips, 124; Jeanne Doyier, rue de la Blancherie, 4; cour Drelus, 4; Jules Thiéberger, rue des Poutriers, 154; — Alfred Bonle, rue Berckem, 5; — Albert Galez, rue de Toul, 25; — Paul Thibaut, rue d'Alsace, 37; — Denis Callet, rue Nationale, 122; — Marguerite Fatus, rue de Roubaix, 157; — Jacques Fatus, rue de Roubaix, 157.

WATTRELOS

BUREAU MUNICIPAL DE PLACEMENT GRATUIT. — Offres d'emplois. — On demande des ouvriers menuisiers, un serrurier, des mouleurs et ébénistes, un ouvrier agricole, des charpentiers, des menuisiers, des forgerons, des paveurs, des servantes, une ouvrière et une demioùvrière posticheuse, une demioùvrière de magasin, des apprentis de 13 à 15 ans pour carrels d'échafauds.

Demandes d'emplois. — Chauffeur conducteur, veilleur de nuit, coursier, homme de peine, livreur, domestique, conducteur de chevaux, magasinier ébéniste, femme de journée, usinier, rue de la République, demande place. — Ménage demande place concierge dans bureau ou maison de commerce. — Jeune homme, 20 ans, libéré du service militaire, adresse au bureau de placement, 10, rue de la République, demande emploi.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à M. le Directeur du bureau de placement, à la Mairie de Wattrelos.

SUR LE TROUVER. — MM. Louis Brouwers et Raymond Mahieu, de Roubaix, ont fait l'objet d'un procès-verbal, dressé par la police, pour avoir fait du vol sur un trottoir de la rue du Sart.

A LA MAIRIE. — Les commissions municipales des travaux et des finances se réuniront à la Mairie vendredi 5 juin, à 20 heures, et le Conseil municipal le jeudi 11 juin, à la même heure.

UNE FEMME PEU COMMODE. — M. Boulle-doux, commissaire de police, a mis en état d'arrestation la nommée Florine Wilyns, âgée de 29 ans, qui a été conduite hier matin à Lille par la gendarmerie.

Florine Wilyns, qui habitait Wattrelos depuis quelques jours seulement, est inculpée de menaces de mort contre un ancien amant, de bris de glace dans un cabaret, d'outrages à agents et d'ivresse publique.

CONSULTATIONS DE NOURRISSONS. — Le certificat mensuel des nourrissons aura lieu demain jeudi, de 2 à 5 heures après-midi, à l'école publique de filles du centre.

VACCINATIONS GRATUITES. — La deuxième séance de vaccinations gratuites aura lieu jeudi 4 juin, de 2 à 4 heures, à l'école publique de filles du centre.

Les personnes qui ont été vaccinées au cours de la séance précédente sont invitées à relater le certificat constatant le résultat de ces opérations.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — Le secrétaire du Bureau de Bienfaisance tient à la disposition des personnes admises à l'assistance aux femmes en couches un certain nombre de mandats que les intéressées sont invitées à retirer dès aujourd'hui. Se présenter au secrétariat du Bureau 5, rue du Bureau.

LA VIOLENCE DU BEAU-PÈRE. — Adolphe Dewaese, charretier, rue Félix-Faure, a porté plainte à la police contre son beau-père, qui lui aurait porté un coup de barre de fer.

CHÈS LES Juges DE PAIX. — M. Alfred Castel, employé au chemin de fer, demeurant rue du Petit-Château.

LILLE

UN DRAME AU VITRIOL

ENTRE MARI ET FEMME

Dans la matinée d'hier vers 6 heures, une femme : Irma Simonnot, épouse Deslanguez, 31 ans, demeurant rue de l'Hôpital-St-Roch, cour St-Paul, venait se constituer prisonnière au commissariat du 6<sup>e</sup> arrondissement.

« Je viens, dit-elle, de vitrioler mon mari avec un couteau ».

Assistait, un agent parit rue St-Roch, maître M. Deslanguez, a été rendu chez sa mère, rue d'Haubourdin, où il, était allé chez un docteur se faire donner des soins.

Le praticien constata que le vitriol portait au thorax et à la face des brûlures graves. Il exprima même la crainte que l'œil droit ne soit perdu.

Après avoir été pansé, M. Jules Deslanguez, qui est âgé de 33 ans, et exerce la profession de chantier, gagna à pied l'Hôpital de la Charité.

Des renseignements que nous avons pu recueillir, dans le ménage Deslanguez, qui est « uni » depuis 7 ans, ce n'est pas précisément l'accord qui règne en maître. M. Jules Deslanguez épousa Irma Simonnot, alors que celle-ci était veuve et mère de deux enfants actuellement âgés de 10 et de 8 ans. Il y a un troisième enfant, âgé de trois ans.

La jalouse est la cause du drame dont le mécanisme vient d'être la victime, sa femme lui reprochant en effet constamment d'avoir une maîtresse et à ce propos, une violente dispute avait éclaté, une fois de plus, dans l'après-midi de lundi, entre les deux époux.

On sait quelle étonnante résolution prit, à la suite de cette querelle, Mme Deslanguez, qui profita du sommeil de son mari lui arrosa le visage avec de l'acide sulfurique.

L'acte et coupable héroïne de cette tragédie conjugale a été maintenue à la disposition de la Justice.

Exploits de voleurs

Arrestation d'un maraudeur

Au cours de l'avant-dernière nuit, les agents Demarq et Bonart, de service de ronde, passèrent rue des Guingettes, lorsqu'ils aperçurent trois individus, aux allures suspectes. Deux d'entre eux portaient des sacs volumineux dont le contenu paraissait assez lourd.

En apercevant les représentants de la force publique, ces individus abandonnèrent leurs fardeaux et prirent la fuite à toute vitesse.

L'un d'eux, le nommé Charles Degroote, homme de peine, né à Gand, 24 ans, demeurant 40, rue d'Éna, put être rejoint.

Amené devant le commissaire de permanence, il fit à ce magistrat qui procéda à son interrogatoire, les déclarations suivantes : « Je ne connais pas les deux hommes avec lesquels je me trouvais, lorsque j'ai été appréhendé. Je les ai rencontrés dans une rue — je ne me rappelle plus laquelle — et ils m'ont offert 50 centimes pour porter l'un des sacs. J'ai accepté ».

Ajoutons que cet individu n'a rencontré aucun croquant et que Degroote a été conservé à la disposition de la justice.

Comment arrivent les accidents

Entre car et auto

Vers 7 heures du soir, passait place du Théâtre, un car H, piloté par le wattman Louis Mordat, 50 ans. Survient une auto, conduite par M. Fayolle, demeurant 5, rue Gantois; les deux véhicules entrèrent en collision.

Sous l'action du choc, qui fut très violent, l'une des glaces du tramway fut brisée et l'un des éclats de verre blessa légèrement le wattman au-dessus de l'œil droit.

D'autre part, l'auto et le tramway subirent d'appréciables dégâts. Une enquête est ouverte pour établir les circonstances de l'accident.

En traversant la chaussée

Une fillette de 9 ans, le jeune Maria Lejean, demeurant 80, rue Malsence, traversait vers 5 heures et demie du soir la rue Pierre-LeGrand.

A ce moment, arrivait l'auto de M. Vans, de Roubaix, qui tamponna l'enfant et la renversa.

Fort heureusement, la fillette en fut quitte pour une blessure sans gravité à la tête et put regagner le domicile de ses parents, après avoir reçu les soins d'un docteur.

Dans les fortifications

Mlle Marie Delbecq, âgée de 15 ans, rue du Marais-de-Lomme, se promenait lundi, vers 5 heures de l'après-midi, en compagnie de sa mère, dans les fortifications de la porte de Canteleu.

Ayant fait un faux-pas, la jeune fille perdit l'équilibre et tomba dans un fossé. Quand on se porta à son secours, on constata qu'elle ne portait que de légères blessures, une contusion sans gravité au poignet gauche et une autre au genou droit.

Mlle Delbecq en sera quitte avec quelques jours de repos.

CHEZ LES Juges DE PAIX

L'Assemblée générale annuelle de l'Association des Juges de Paix aura lieu le dimanche 7 juin, à 10 heures, au sein du tribunal de justice de Paix, Palais Ribour.

Une application de la propriété commerciale

A la sixième chambre du Tribunal de Commerce de la Seine, de la Seine, nous avons déjà parlé des efforts de nombreux commerçants lillois à l'effet de se grouper en une association pour fin de défendre leurs intérêts à propos de la propriété commerciale.

Dans sa séance du mardi 26 mai, le Conseil général du Nord s'est occupé de cette très intéressante question. Il a adopté sans discussion un vœu tendant à faire voter un projet de loi Deloncle, qui tend à assurer la sauvegarde des droits des locataires commerçants vis-à-vis des

ARRONDISSEMENT DE LILLE

Grave accident d'auto

Lundi vers 4 heures du soir, Mlle Léontine Dereu, bobineuse, âgée de 19 ans, demeurant rue Ghesquière 20, traversait la rue Sadi-Carnot, à hauteur de l'éclaircie de la rue de la République, et fut heurtée par une auto conduite par M. Bouillez-Régner, confecteur, rue d'Armentières. La jeune fille ne put se garer à temps et fut renversée.

L'automobile arrêta et prodigua ses soins à la blessée. Le docteur Lovigny, mandat, arriva peu après et constata de graves contusions au genou et à la jambe droite; heureusement, le tibia ne portait qu'une légère contusion au front.

Mlle Dereu fut conduite à son domicile par la garde Bouquet et à l'aide d'une voiture réquisitionnée à cet effet.

Une enquête est ouverte pour établir les causes de cet accident.

UN OUVRIER RECQIT UN ÉCLAT DE FONTE DANS L'ŒIL

Dans la matinée du 30 mai, vers 10 heures, Willcoq Gustave, 25 ans, ferreur, demeurant rue Faidherbe, à Lezennes, occupé aux ateliers de la compagnie du chemin de fer du Nord à Hellemmes, prenait un outil dans sa boîte placée le long du mur bordant la voie numéro 11 de l'atelier principal.

Un de ses camarades d'atelier était occupé à environ 5 mètres de lui à casser au marteau une tige de fer. Soudain un éclat de fonte se détacha sous le marteau et vint atteindre Willcoq à l'œil droit.

Le blessé reçut les soins de M. le docteur Painblan qui dut procéder à l'extraction de l'électro-aimant d'un volumineux corps étranger métallique introuvable.

Il y a lieu de prévoir une incapacité temporaire de travail de plusieurs semaines et une incapacité permanente partielle à déterminer ultérieurement.

LE CONGRÈS DES INSTITUTEURS

Nous apprenons que le Congrès des Syndicats d'instituteurs de France aura lieu le dimanche 28 septembre prochain, sous les auspices de la municipalité.

LA MADELEINE

AU FEU. — M. Haze, pompier, demeurant rue de la Paix, voyait de sa cour une fumée épaisse qui s'échappait de la fenêtre ouverte d'une maison de la rue Godefroy, dont le derrière est adossé aux cours de la rue de la Paix.

Le feu s'était déclaré dans le domicile des époux Cossau qui étaient absents; la porte était fermée et les secours s'organiseront rapidement. Il était temps, un panier de linge placé près de la fenêtre brûlait et même qu'un pardessus suspendu à un porte-manteau. En peu de temps on put se rendre maître du feu.

Les dégâts sont estimés 200 francs. On croit que l'incendie a été allumé par une étincelle qui aura été emportée jusque dans le panier de linge et qui provenait d'une cheminée voisine.

ARRÊSTATION D'UN EXPULSE

Le brigadier Bourdon et la garde Hallart ont arrêté au hameau de Berken le sieur Edmond Deubine, 32 ans, qui faisait l'objet d'un mandat d'expulsion.

LESQUIN

Conduit au Parquet, Deubine a été écroué.

Tentative de vol à la gare

Les malfaiteurs sont mis en fuite par une femme Mme Labourer, ménagère, demeurant au hameau de Gamont, se rendait samedi vers minuit à la gare et Lesquin, à la rencontre de son mari.

Sur la route elle aperçut trois individus remorquant une charrette et qui, à sa vue, prirent la fuite en abandonnant leur véhicule.

Le lendemain matin, le garde champêtre se rendit sur les lieux et constata la présence de la charrette ainsi que deux balles de coton déposées près du mur et prêtes à être emportées.

Ce coton provenait d'un wagon en chargement appartenant à M. Weis, filateur à Lille.

La gendarmerie de Seclin a ouvert une enquête pour rechercher ces malfaiteurs.

SECLIN

LIRE D'AUTRE PART : Les bandits escroqués.

UNE CHUTE. — Le journaliste Casimir Marchy, 53 ans, demeurant à Seclin, était occupé à charger des balles d'éponge sur un camion dans la cour de la filature Drieux, lorsqu'il glissa et tomba. Dans sa chute, il se contusionna la cuisse gauche. 10 jours de repos.

SUR LE PIED. — L'homme d'équipe Jérémy Leroy, 29 ans, demeurant à Seclin, était occupé à soulever un établi de menuisier dans le hall aux marchandises de la gare de Seclin, lorsqu'une planche lui tomba sur le pied gauche qui fut contusionné. 8 jours de repos.

HAUBOURDIN

EXPOSITION DE CHIENS. — On est réjoui aux propriétaires de chiens de bergers, de chiens de bouviers, de chiens de trait, que les inscriptions pour l'exposition qui aura lieu le 28 juin, chez M. Dumortier, 5, rue de la Paix.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

MEULE EN FEU

Une meule de 800 boîtes de paille de blé appartenant à M. Poulain, cultivateur, a été détruite par un incendie. Cette meule n'était pas assurée. On recherche si la malveillance ne serait pas pour quelque chose dans ce sinistre.

UN ENFANT NOYÉ

Le petit Charles Harfoux, âgé de deux ans, s'est noyé dans le bras de l'abbaye de Marais, le 26 mai. Son corps a été retrouvé par un pêcheur. Les recherches de la garde de celle-ci ont permis de constater que l'enfant avait été déposé au parqué et écroué.

INCENDIE D'UNE GRANGE

Un incendie s'est déclaré dans une grange appartenant à M. Delcourt, cultivateur, à Seclin. Le bâtiment fut entièrement détruit avec tout ce qu'il contenait de récoltes et d'instruments agricoles. Cette grange était assurée à M. Darras, cultivateur. Les dégâts s'élevaient à environ 3.000 francs. Il y a assurance en partie seulement. Le cause du sinistre est inconnue.

ARRONDISSEMENT D'AVESNES

CONGESTION

M. Zéphyr Liévin, entrepreneur de camionnage, a été frappé de congestion, en passant sur le pont de la Sambre. Il a été conduit chez M. le docteur Liévin, à Avesnes, où il est mort dans l'après-midi.

MÈRE INDIGNE. — La police de Maubeuge a saisi un violon, pour ivresse, la nommée Edouard Elise Bauclet, 42 ans, née à Braine-le-Comte (Belgique), sans domicile fixe.

Cette femme était accompagnée d'une fille Léo, âgée de 6 ans, qui était dans un état de malpropreté repoussant. L'enfant a été conduite à l'Hospice où on lui a donné les soins nécessaires. Elle a raconté qu'elle couchait à la belle étoile et que sa mère lui infligeait de mauvais traitements.

PAS-DE-CALAIS

ARRAS

UN ETRANGE VISITEUR

Mardi après-midi on a conduit au parquage d'Arras le nommé Romain Lefèvre, 18 ans, de Wancourt, qui fut arrêté à la suite de circonstances assez étranges.

Mme Marie Vassart, 72 ans, qui le dimanche visite les cabarets de Wancourt pour faire de la loterie de biscuits et d'amandes, rentra chez elle vers une heure du matin; elle ne trouva la boîte d'allumettes qu'elle avait laissée sur un meuble. Ne s'en inquiétant pas, elle se coucha et se réveilla le lendemain.

Au moment où elle allait se mettre au lit, elle constata qu'un homme y était couché. Malgré son grand âge elle se précipita dans la rue et appela au secours, ce qui mit l'individu en fuite.

Ce dernier, Romain Lefèvre, fut arrêté par les gardiens de Croisilles. Il a été écroué à la prison Saint-Nicolas.

On se demande quelle était l'intention de Lefèvre qui, avant de se coucher dans la chambre de Mme Vassart, avait caché la boîte d'allumettes.

AFFAIRE DE MEURS. — Les sœurs Sarah Raphaëlle Guéant, 20 ans, et Delphine Guéant, 34 ans, cabaretières place Victor-Hugo, à Arras, condamnées le 31 mars par le tribunal d'Arras à deux mois de prison et 100 francs d'amende chacun pour excitation à la débauche, ont été relâchées au parquage de la Cour d'appel de Douai qui a confirmé la peine et accordé le sursis quant à la prison.

LENS

Un homme tamponné en gare

Un accident d'une certaine gravité et qui aurait pu avoir des conséquences mortelles est survenu mardi après-midi en gare de Lens.

Un visiteur, M. Jules Dupont, 44 ans, avait inspecté les wagons d'un train arrivant de Don-Saïnghin et gué le long d'un quai. Sa besogne faite du côté du quai, il traversa la voie en arrière du train quand un machiniste haut-le-pied qui n'avait pu arriver à temps et qui se projetait sur la voie où le visiteur resta inanimé.

Personne n'avait vu l'accident, ni le mécanicien, ni le personnel de la gare, si bien qu'il ne fut aperçu que par un train venant de Douai qui entra en gare sur la voie où gisait le visiteur qui alla être écrasé quand le mécanicien le perçut. Il bloqua ses freins et put arrêter le train à quelques mètres du corps de Dupont, on releva et à qui on prodigua des soins. Il porte à la tête des plaies assez profondes mais qui ne mettent pas ses jours en danger.

LES MEURS. — M. Bourgeois, commissaire, vient de dresser procès-verbal, pour exc